

La Fondation du Patrimoine et Total associés pour un projet de restauration dans le Var



Dans le cadre de sa convention de partenariat avec la **Fondation du Patrimoine** (2006-2008), **Total** contribue à hauteur de 92 000 euros à la remise en état du **Bastidon du Domaine du Rayol**.

La signature de la convention de partenariat aura lieu le samedi 12 juillet, à 11h45, sur le site.

Le **Domaine du Rayol** se trouve à mi-chemin entre le Lavandou et Saint-Tropez. Depuis 1989, cette propriété exceptionnelle appartient au Conservatoire du Littoral.

En 1910, le riche banquier Alfred-Théodore Courmes est particulièrement séduit par la corniche des Maures. Il décide d'y construire une villa et d'y aménager un vaste

jardin d'agrément composé d'une monumentale pergola, de palmiers, de dattiers, d'agaves et de mimosas. Quinze ans plus tard, le site est transformé en station balnéaire. En 1940, Madame Courmes vend le Domaine au célèbre constructeur aéronautique Henri Potez. Au cours des dernières décennies, le site est abandonné puis sauvé de la spéculation immobilière. Depuis 1989, le **Conservatoire du Littoral** mène en concertation avec le **paysagiste Gille Clément** un important programme de réhabilitation du Domaine. La remise en état du Bastidon participe de cette intervention.

Le **Bastidon** a été construit dans les années 1920 par l'architecte Guillaume Tronchet, dans un style « pittoresque », pour servir de maison de gardien. **Dégradé par l'adjonction d'une construction et la disparition de certains éléments constitutifs de son architecture d'origine, l'édifice fait l'objet d'un projet de restauration qui vise à le destiner prochainement à accueillir le public et à valoriser les activités du Domaine du Rayol.**

X X X X X

Les projets soutenus par Total dans le cadre de son partenariat avec la Fondation du Patrimoine sont prioritairement situés dans les principales régions d'implantation du Groupe et concernent le patrimoine industriel et artisanal ainsi que des édifices anciens présentant un intérêt culturel ou touristique. Depuis janvier 2006, quelque 25 projets ont déjà bénéficié du mécénat de Total, en Ile-de-France, Midi-Pyrénées, Pays de la Loire, Bretagne, Rhône-Alpes, Paca, Lorraine, Nord-Pas-de-Calais et Aquitaine, pour un montant global de plus de 4,7 millions d'euros.

Il est à rappeler que Total inscrit sa politique de mécénat dans trois domaines : Patrimoine, Solidarité et Environnement.

Total est l'un des tout premiers groupes pétroliers et gaziers internationaux, exerçant ses activités dans plus de 130 pays. Ses 96 000 collaborateurs développent leurs savoir-faire à tous les niveaux de cette industrie : exploration et production de pétrole et de gaz naturel, raffinage et distribution, gaz et énergies nouvelles, trading. Ils contribuent ainsi à satisfaire la demande énergétique mondiale, présente et future. Le Groupe est également un acteur de premier plan de la chimie.

La Fondation du Patrimoine, créée par la loi du 2 juillet 1996 et reconnue d'utilité publique, est un organisme privé indépendant à but non lucratif. Apportant un appui financier à des maîtres d'ouvrage (collectivités territoriales notamment), elle vise à promouvoir la connaissance, la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine national, et plus particulièrement du patrimoine national non protégé au titre des monuments historiques. En soutenant la création d'emplois directs et indirects ainsi que la formation et l'insertion professionnelle des jeunes, et en favorisant la transmission des savoir-faire traditionnels liés au bâti ancien, la Fondation du Patrimoine participe au développement durable local.

Contacts Presse :

Total : Christine de Champeaux 01 47 44 47 49 - christine.de-champeaux@total.com

Fondation du Patrimoine : Katherine El Okbi 06 87 53 57 40 – katherine.el-okbi@fondation-patrimoine.com